



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20119755

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 OCT. 2020

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0426 603 921**

Nom

(en entier) : **OFFICE KIRKPATRICK FONDE EN 1852**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Wolfers 32B à 1310 La Hulpe**

Objet de l'acte : Nominations

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 août 2020

7eme délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2020.

8eme délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2020.

9eme délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur - délégué) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2020.

10eme délibération

L'assemblée se prononce sur la nomination de la SRL EMIP (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, la nomination de la SRL EMIP à un mandat d'Administrateur est approuvée. Le mandat se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2020

Pour mémoire, l'assemblée rappelle que le conseil d'administration est, à ce jour, composé comme suit:

1. Monsieur Jean-François PLUCKER, président et administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2020.

2. La SPRL JOLYD, administrateur-délégué, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2020.

3. Madame Ann-Frédérique PLUCKER, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2020.

4. La SRL EMIP, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2020.

Pour extrait conforme, SPRL JOLYD, administrateur-délégué, représenté par sa Gérante Lidy-Anne Jeswiet